



# Guide à l'intention des parents des élèves de l'école secondaire Sophie-Barat



Réalisé par le Forum des parents  
Juin 2022

L'ÉCOLE SECONDAIRE SOPHIE-BARAT .....	4
LA RENTRÉE SCOLAIRE .....	5
L'UNIFORME .....	5
LA CARTE ÉTUDIANTE .....	6
LA CAFÉTÉRIA, LES COMPTOIRS ALIMENTAIRES ET LES LUNCHS.....	6
SE RENDRE À L'ÉCOLE : LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LE TRANSPORT ACTIF .....	6
LES CASIERS.....	7
L'EMPLOI DU TEMPS SUR NEUF JOURS .....	7
LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE .....	7
LES ACTIVITÉS DU MIDI.....	8
LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET LES JOURNÉES THÉMATIQUES.....	8
LE PLEIN AIR À SOPHIE-BARAT .....	9
LES ABSENCES ET LES RETARDS .....	9
LA RÉCUPÉRATION .....	9
SUIVRE LA SCOLARITÉ DE SON ENFANT .....	10
LES COURS D'ÉTÉ DE LA CSSDM ET LES EXAMENS DE REPRISE.....	10
LE PROGRAMME D'ÉMULATION <i>BARAT</i> ET LES AUTRES ENCOURAGEMENTS .....	10
LA COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE .....	11
Communiquer avec le personnel enseignant de l'école .....	11
Communiquer avec la direction et le personnel de soutien.....	11
Le portail parents (portailparents.ca) .....	11
Les rencontres parents-enseignants.....	11
Pour être informé de la vie à l'école .....	12
L'assemblée générale .....	12
Ateliers et conférences .....	12
LES RESSOURCES DE SOUTIEN DE L'ÉCOLE .....	12
Les organismes communautaires intervenant directement à Sophie-Barat .....	13
LES RESSOURCES DE SOUTIEN EXTERNES .....	13
Ressources liées à la scolarité et l'éducation.....	13
Info-CSSDM.....	13
Protecteur de l'élève .....	13
Éducation coup de fil .....	13
Allô-prof.....	13
Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic Bordeaux-Cartierville .....	14
Ressources pour contrer l'intimidation, la violence, etc. : .....	14

Zone Jeunesse .....	14
Tel-Jeunes.....	14
Jeunesse, J'écoute .....	14
AidezMoiSVP.ca.....	14
Ressources en prévention de la toxicomanie et dépendances.....	14
Projet Cumulus .....	14
Centre québécois de lutte aux dépendances .....	14
Ressource pour les parents.....	15
Ligne Parents .....	15
PARTICIPATION À LA VIE DÉMOCRATIQUE DE L'ÉCOLE .....	15
Le Conseil d'établissement.....	15
Le Forum des parents .....	15
La Fondation de Sophie-Barat .....	15
Remarque .....	15
Remerciements.....	19



***Que votre enfant soit nouvellement inscrit à l'école secondaire Sophie-Barat ou qu'il la fréquente déjà, ce guide vous fournira des informations utiles pour mieux comprendre son environnement. Ce document a été conçu par des parents, pour des parents. Nous espérons qu'il pourra répondre à toutes vos questions... Pour vous tenir informé de la vie de l'école, nous vous conseillons de consulter régulièrement le site internet de l'école et la page Facebook du Forum des parents de Sophie-Barat.***

## L'ÉCOLE SECONDAIRE SOPHIE-BARAT

L'école secondaire Sophie-Barat compte plus de 1700 élèves et plus d'une centaine d'enseignants. Elle offre le programme régulier (Empreinte UNESCO au premier cycle), le programme enrichi DÉFI (conditions d'admission), de l'adaptation scolaire (Projet mobilisateur) ainsi qu'une concentration plein air (conditions d'admission). En plus des divers cheminements scolaires motivants, l'école propose une vie étudiante stimulante grâce à de nombreuses activités parascolaires sportives et culturelles.

Le code de vie de Sophie-Barat met l'accent sur le respect et la responsabilisation de chacun. Son projet éducatif est axé sur les relations positives élèves-enseignants, la bienveillance et la réussite accrue dans certaines matières, notamment en mathématiques.

En raison de travaux, les élèves sont actuellement répartis dans 3 bâtiments selon leurs niveaux et leur cursus:

### **École St. Dorothy**

8961, 6e Avenue  
514 596 5535

Élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires du programme régulier Empreinte Unesco

### **Annexe**

750, boul. Gouin Est  
514 596 5538

Élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire du programme DÉFI,  
Élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaires en adaptation scolaire,  
Élève de 3<sup>e</sup> secondaire du programme régulier

### **Pavillon principal**

1239, boul. Gouin Est  
514 596 5535

Élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires du programme régulier  
Élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires du programme Défi

## LA RENTRÉE SCOLAIRE

Au cours de l'été, les parents reçoivent par courriel la date et l'heure de la rentrée scolaire et, pour les élèves de premier cycle du programme régulier, la liste des effets scolaires. Toutes les informations concernant la rentrée sont disponibles sur le site internet de l'école dans la section *Documents pour la rentrée scolaire*. On y trouve également une vidéo de présentation de l'école.

Lors de la première journée, les élèves sont rassemblés par foyer (groupe repère) et par niveau. On leur remet leur horaire, leurs manuels scolaires et un cadenas pour les élèves de première secondaire (voir la rubrique *Les casiers*). Même s'il n'y a pas de cours, les étudiants doivent porter leur uniforme. C'est aussi le moment de la prise des photographies pour la carte étudiante et la carte opus. Les élèves de première année ont également droit à une visite de l'école afin de se familiariser avec l'emplacement de leurs classes. Durant la première semaine, les enseignants donneront aux élèves une liste complète des effets scolaires exigés.

## L'UNIFORME

L'école s'est dotée d'un code vestimentaire, et le port de l'uniforme (haut uniquement) est obligatoire. L'uniforme est composé de polos, de t-shirts à manches courtes ou longues, de pulls, vestes et de chandails à capuchons. Les collections des uniformes des années précédentes sont toujours acceptées.

Pour ce qui est des vêtements couvrant le bas du corps et des chaussures, il n'y a pas d'uniforme ni de couleur imposée. Ils doivent cependant respecter le code vestimentaire de l'école (cf. agenda de votre enfant). Les jeans et les pantalons de sport sont acceptés s'ils sont propres et en bon état. Par contre, les leggings, les jeggings, les accessoires et les couvre-chefs (autre que le foulard) sont interdits. Enfin, les jupes ne doivent pas être trop courtes (au plus 10 cm au-dessus du genou). En cas de non-respect du code vestimentaire, l'école se réserve le droit de renvoyer l'étudiant chez lui pour qu'il se change, peu importe les cours qu'il manque.

Le fournisseur des uniformes est la compagnie RaphaëlU. Les commandes s'effectuent par internet ([www.raphaelu.ca](http://www.raphaelu.ca)) et par téléphone (450 979 2322, poste 5). Vous pouvez récupérer les vêtements directement chez le fournisseur ou vous les faire livrer par la poste (frais supplémentaires).

**Astuce : Il est préférable de commander les vêtements avant les vacances d'été. Il est suggéré d'acheter 4 t-shirts ou polos à manches courtes, 2 chandails à manches longues et 2 pulls. Vous trouverez sur le site du fournisseur les mensurations correspondant à chaque taille ainsi que la politique de remboursement et d'échange de la compagnie.**

**Remarque :** L'école récupère les uniformes usagés dans la mesure où ils sont en très bon état. Il suffit de les déposer propres au secrétariat. Ils seront mis à la disposition des parents qui éprouvent des difficultés financières. En cas de besoin, contactez le secrétariat.

De plus, des parents de l'école et du Forum ont mis en place une page Facebook pour l'échange et la vente d'uniformes usagés en bon état, à l'adresse <https://fr-ca.facebook.com/groups/386956195133849/>

## LA CARTE ÉTUDIANTE

Durant l'année, l'élève doit avoir sa carte étudiante (avec photo) sur lui en tout temps. Cette carte est nécessaire pour emprunter des livres à la bibliothèque, participer à certaines activités le midi et s'identifier lors des examens de fin d'année. Elle permet aussi de payer les repas de la cafétéria (voir la rubrique *La cafétéria et les lunchs*). En cas de perte, l'élève doit se rendre au secrétariat pour la remplacer (coût de 2 \$).

## LA CAFÉTÉRIA, LES COMPTOIRS ALIMENTAIRES ET LES LUNCHS

Pour ses repas, votre enfant peut utiliser les services de la cafétéria de l'annexe ou des comptoirs alimentaires du pavillon principal et de l'école St. Dorothy. Ces trois services de la CSSDM proposent des repas chauds, des salades, des sandwiches... À la pause du matin, ils vendent également des collations. Votre enfant peut aussi apporter son lunch et des fours à micro-ondes sont mis à sa disposition (si la situation sanitaire le permet).

Malgré les rénovations, les élèves ont assez d'espaces réservés et de tables pour manger. Au pavillon principal, un chapiteau chauffé est installé pour libérer le gymnase. Il est maintenant fonctionnel.

Le paiement des achats à la cafétéria et aux comptoirs s'effectue en argent comptant ou avec la carte étudiante. Pour déposer de l'argent sur la carte étudiante de votre enfant, vous devez vous rendre sur le site **portailparents.ca** (c'est le même site que mozaïkportail, site que l'école utilise pour le dossier scolaire de votre enfant, pour afficher ses résultats scolaires, son emploi du temps, etc.). Une fois sur la page d'accueil, cliquez sur l'onglet **Ressources** puis **École** et enfin **Ma cafétéria**. Vous trouverez également avec ce lien, l'historique des transactions de votre enfant et la liste des prix et des produits proposés par les services alimentaires de la CSSDM. En moyenne, le coût d'une assiette ou d'un sandwich est de 2,45\$ et un repas complet est à 4\$.

Vous pouvez aussi consulter le site internet de l'école à **sophie-barat.csdm.ca/services/cafeteria**.

## SE RENDRE À L'ÉCOLE : LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LE TRANSPORT ACTIF

L'école n'offre pas le service de transport scolaire. Les élèves qui utilisent les transports en commun doivent avoir une carte OPUS personnalisée. Pour vous la procurer, vous pouvez faire une demande en ligne via le site **portailparents.ca**. Une fois sur la page d'accueil réservée à votre enfant, cliquez sur l'onglet **Ressources**, puis **École** et enfin **Carte OPUS avec photo**. La STM vous demande alors de remplir un formulaire de consentement et de payer les frais liés à la demande (15\$). Vous recevrez la nouvelle carte par la poste dans un délai de 7 jours environ. La photographie utilisée sur la carte Opus est la même que celle de la carte étudiante de votre jeune. Vous pouvez également vous rendre dans l'un des points de service de la STM pour faire sa carte.

Par ailleurs, l'école encourage le transport actif en mettant à la disposition des élèves des supports à vélo dans chaque pavillon. De nombreuses pistes cyclables permettent l'accès aux trois pavillons de façon sécuritaire. Regardez les cartes du quartier, de nouveaux tronçons de pistes cyclables ont été ajoutés récemment.

## LES CASIERS

L'élève a un casier pour toute l'année. Dans certains cas, il partagera un deuxième casier avec un élève de sa classe. Il est responsable de les garder propres. Pour ces casiers, les cadenas sont fournis par l'école. Ils sont vendus au prix de 8\$ (frais inclus dans la facture des fournitures scolaires) et l'élève le gardera tout au long de son secondaire. En cas de bris, il pourra en racheter un, au secrétariat. Lorsque le cadenas est utilisé pour un casier partagé, les deux élèves se partagent le coût d'achat du cadenas.

Pendant la journée, les étudiants ne peuvent pas se déplacer avec leur sac d'école. Ils doivent le laisser dans leur casier et ne prendre avec eux que le matériel nécessaire pour chaque cours ainsi que leur agenda. À la fin de la journée, ils doivent récupérer leurs effets dès la fin de la dernière période de cours, avant la fermeture de l'aire des casiers.

Lors des cours d'éducation physique, les élèves ont accès à un casier temporaire dans les vestiaires du gymnase. L'utilisation d'un cadenas personnel y est recommandée.

**Astuce : Entraînez votre enfant à utiliser un cadenas à roulette avant la rentrée réduira son stress lors des premiers jours de classe.**

**Remarque :** Si vous souhaitez acheter un organisateur de casier, vérifiez auprès de votre enfant que son casier s'y prête, car il existe différentes tailles de casier à l'école.

## L'EMPLOI DU TEMPS SUR NEUF JOURS

L'horaire s'étale sur un cycle de 9 jours. Les cours varient donc chaque semaine. Les jours sont identifiés par leur nombre, de 1 à 9 (jour 1, jour 2, etc.). On conseille aux élèves d'inscrire à l'avance les cours de chaque journée dans les espaces réservés à cet effet dans leur agenda pour identifier facilement le jour du cycle. Les journées pédagogiques ne sont pas incluses dans le cycle.

## LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

Les portes de l'Annexe et de St. Dorothy ouvrent à 8 h 15 et celles du pavillon principal, à 8 h. Cependant, les jours de grand froid ou de forte pluie, les portes de l'Annexe et de St. Dorothy ouvrent exceptionnellement à 8 h.

Les cours commencent à 8 h 30 précises et se terminent à 15 h 15. Les élèves qui n'ont pas d'activités parascolaires ou de périodes de récupération doivent quitter l'école à la fin des cours.

Il y a quatre cours par jour, chacun d'une durée d'une heure quinze. Une pause de 15 minutes est prévue entre les cours pour permettre aux élèves de passer d'une classe à l'autre. Les enseignants ont une classe attitrée, ce sont les élèves qui se déplacent.

La pause pour le repas est de 11 h 15 à 12 h 30. Les élèves sont libres de sortir de l'enceinte de l'école, mais de nombreuses activités gratuites sont organisées dans différents locaux (voir les rubriques *Les activités du midi* et *Les activités parascolaires et thématiques* ci-après). Les élèves peuvent aussi profiter des périodes de récupération ou faire des travaux personnels (voir la rubrique *La récupération et l'aide aux devoirs*).

À l'Annexe et à St. Dorothy, les élèves sont libres d'entrer et de sortir de l'école de 11 h 15 à 11 h 45. À partir de 11 h 45 et jusqu'à 12 h 20, la circulation entre l'intérieur et l'extérieur de l'école n'est plus possible pour ces pavillons. Toutefois, au pavillon principal, les portes demeurent ouvertes tout au long de la période du dîner.

## LES ACTIVITÉS DU MIDI

Les activités offertes le midi sont gratuites. Elles commencent généralement au mois d'octobre. L'école propose des activités sportives (sports collectifs, pingpong, musculation), artistiques et scientifiques, des jeux de société, des cours d'espagnol, un club d'histoire, etc. Il y a également des périodes de récupération. La programmation diffère d'un pavillon à l'autre et toutes ces activités sont supervisées par le personnel de l'école. Les élèves n'ont qu'à se présenter le jour même à l'activité de leur choix pour y participer.

Les parents sont informés des activités proposées par le bulletin d'information, l'Info-Parents, envoyé par courriel chaque mois par la direction l'école.

## LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET LES JOURNÉES THÉMATIQUES

Soccer, basket, volleyball, flag football, cheerleading, improvisation théâtrale, génie en herbes, ateliers culinaires, *Secondaire en spectacle* etc., l'école propose de très nombreuses activités parascolaires qui varient chaque année selon les intérêts des élèves.



Dès la deuxième semaine de la rentrée, les étudiants sont invités (par des messages à l'interphone et des affiches sur les babillards) à exprimer leurs souhaits d'activités lors d'une préinscription auprès du technicien en loisir. Selon les intérêts formulés et les disponibilités des locaux, des activités sont alors proposées aux étudiants. Les sélections des équipes sportives et les inscriptions se font au courant du mois d'octobre.

Les activités parascolaires se déroulent à l'école à la fin des cours. Elles peuvent être gratuites ou payantes (coûts raisonnables). Le paiement s'effectue sur le portail parents.

Parallèlement aux activités parascolaires, l'école organise tout au long de l'année des journées et des semaines thématiques avec des activités spéciales durant la pause du midi (environ tous les deux mois). Des activités à grand déploiement ont également lieu, comme des concours, des pièces de théâtre, des défilés de mode, la nuit de la création, des galas sportif et méritas, du camping à l'école, etc.



## LE PLEIN AIR À SOPHIE-BARAT

Pour profiter de son site fantastique et grâce au dynamisme d'un professeur en éducation physique, Sophie-Barat a été la première école secondaire de la CSSDM à offrir - dans son programme scolaire et en parascolaire - des activités de plein air pour motiver les étudiants, promouvoir le respect de la nature, le travail en équipe, l'autonomie et le dépassement de soi.

Les activités de plein air sont proposées à différents niveaux :

- une **Concentration plein air** pour les élèves du premier cycle (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires des secteurs régulier et DÉFI)



- une **Option leadership et plein air** pour les élèves de 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires

- le club **L'Escapade** (activité parascolaire) pour tous les élèves de l'école. Le club organise du camping à l'école ainsi que des sorties de randonnée, de survie en forêt, de canot-camping, etc., à un coût modique.

## LES ABSENCES ET LES RETARDS

Vous devez toujours aviser l'école, dès le matin, en cas d'absence de votre enfant et spécifier le motif, la durée de son absence et son groupe repère. Vous pouvez joindre les secrétariats par téléphone ou par courriel.

Annexe : 514 596 5538, poste 6722, sbarat@csdm.qc.ca

Pavillon principal : 514 596 5535, poste 2060, sbarat@csdm.qc.ca

St. Dorothy : 514 596 5535 poste 1050, sb.stedorothy@csdm.qc.ca

Si votre enfant est en retard dans la journée, vous en serez avisé par courriel. Notez que si votre enfant se lève en retard et arrive après le début des cours, son retard sera jugé non motivé, même si vous téléphonez à l'école. Au deuxième retard non motivé dans le mois, votre enfant sera convoqué pour une retenue. Une remise à zéro se fait au début de chaque mois. Si le retard est motivé (ex. : rendez-vous médical), votre enfant peut se présenter au secrétariat avec son agenda signé par vous et un billet du professionnel traitant, sans que vous ayez à téléphoner à l'école.

## LA RÉCUPÉRATION

Dans toutes les matières, les enseignants proposent des périodes de récupération les midis ou en fin de journée. La récupération est offerte à tous les élèves pour répondre à leurs questions, finir des devoirs, revoir certaines notions vues en classe, faire des exercices supplémentaires, renforcer leurs acquis... Les enseignants indiquent à leurs étudiants, au début de l'année, les horaires de récupération et leur disponibilité. Les élèves sont libres d'y assister ou non. Toutefois, si votre enfant connaît quelques difficultés dans une matière, la récupération est la première aide qu'il peut avoir.

## SUIVRE LA SCOLARITÉ DE SON ENFANT

C'est important de pouvoir suivre l'évolution scolaire de son enfant. Tout au long de l'année, vous pouvez consulter le portail parents. De nombreux enseignants utilisent cette plateforme pour y



inscrire les notes. Vous recevrez également deux communications dans l'année qui présentent les appréciations des enseignants sur les apprentissages et les comportements des élèves. À la fin de chaque étape, vous aurez les bulletins scolaires. L'école propose également aux parents trois rencontres personnalisées avec les enseignants. Toutefois, les professeurs privilégient les rencontres avec les parents dont le jeune est en difficulté.

Si votre enfant a des difficultés d'apprentissage, il doit assister obligatoirement aux récupérations proposées par l'enseignant. Si le problème persiste, les enseignants et la direction de l'école peuvent décider d'ajouter des mesures d'aide supplémentaires (tutorat, orthopédagogie, enseignement-ressource, pairage par les pairs, etc.).

## LES COURS D'ÉTÉ DE LA CSSDM ET LES EXAMENS DE REPRISE

La CSSDM propose durant l'été des cours de rattrapage et des examens de reprise pour les élèves ayant eu un échec dans certaines matières (moyenne inférieure à 60 %). Si vous croyez que cela pourrait être le cas de votre enfant, vous pouvez vous informer auprès de la CSSDM des dates des cours d'été et des modalités d'inscription ([csdm.ca/secondaire/cours-dete/](http://csdm.ca/secondaire/cours-dete/)). Toutefois, il ne faut pas oublier que la dernière étape compte pour 60 % du résultat final.

Les cours d'été ne sont pas obligatoires pour les élèves de première secondaire, mais ils sont très fortement recommandés en 2<sup>e</sup> secondaire, puisqu'un échec en français et en mathématiques en 2<sup>e</sup> secondaire, ou un total de quatre échecs ou plus, compromettent le passage de l'élève en 3<sup>e</sup> secondaire. Les cours d'été sont donnés dans différentes écoles secondaires de la CSSDM. Vous recevrez également des informations par l'école si votre enfant se trouve dans une situation d'échec. Toutefois, vous disposez de peu de temps pour inscrire votre enfant aux cours d'été après la réception du bulletin. Vous devrez donc faire vite. Il est également possible de faire les examens de reprise qui ont lieu à la fin juillet sans avoir suivi les cours d'été.

**Astuce : À partir de la fin juin, visitez régulièrement le portail parents de l'école pour consulter le bulletin de votre enfant dès qu'il sera disponible. Les places aux cours d'été étant limitées par école, nous vous conseillons de vous présenter pour les inscriptions dès le début de celles-ci. Veuillez noter que vous devrez payer pour les cours et les examens de reprise.**

## LE PROGRAMME D'ÉMULATION *BARAT* ET LES AUTRES ENCOURAGEMENTS

Des coupons *Barat* sont remis ponctuellement à certains élèves du premier cycle en signe de reconnaissance, pour souligner leur participation ou leurs efforts. Ces *Barat*, distribués par le personnel de l'école, sont tirés au sort plusieurs fois dans l'année. Les élèves choisis reçoivent des

récompenses. D'autres formules de reconnaissance sont aussi utilisées par les enseignants. De plus, à la fin de chaque étape, les élèves méritants figurent au tableau d'honneur de l'école.

## LA COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE

Être bien informé sur les apprentissages scolaires des jeunes et sur la vie à l'école sont essentiels pour les parents. L'école Sophie-Barat en a bien conscience et travaille pour offrir le meilleur accompagnement possible. Pour suivre l'évolution académique de votre enfant, les actualités de l'école ou pour communiquer avec un membre du personnel, vous avez plusieurs possibilités.

### Communiquer avec le personnel enseignant de l'école

L'agenda est toujours un très bon outil de communication avec les enseignants ou le secrétariat de l'école puisque les élèves doivent l'avoir en tout temps avec eux. Certains enseignants vont également privilégier la communication par courriel ou téléphone. Dans le portail parents de la CSSDM (Mozaïk) vous avez la liste des enseignants de votre enfant ainsi que leur courriel.

### Communiquer avec la direction et le personnel de soutien

Tous les coordonnées pour communiquer avec la direction générale, la direction adjointe associée au niveau de votre enfant ou pour joindre le personnel de soutien (conseiller d'orientation, infirmière, psychoéducateur, techniciens en éducation spécialisée, orthopédagogue, technicien en loisir, intervenante en persévérance scolaire, travailleuse sociale et intervenant en toxicomanie) se trouvent sur le site internet de l'école dans la rubrique ***Nous joindre***, à l'adresse **sophie-barat.csdm.ca/contact/**.

### Le portail parents (portailparents.ca)

Cette plateforme de communication mise en place par la CSSDM est essentielle. Elle vous permet notamment de suivre les résultats scolaires, de consulter les bulletins et les premières communications de votre enfant, mais aussi de payer la cafétéria, de commander une carte opus, de renouveler son inscription à l'école ou de procéder aux choix d'option...

Remarque: Si votre enfant fréquentait une école primaire de la CSSDM, ou que vous avez communiqué à l'école Sophie-Barat votre adresse courriel, vous êtes probablement déjà inscrit et vous n'avez plus qu'à créer votre compte (si ce n'est pas déjà fait).

### Les rencontres parents-enseignants

Durant l'année scolaire, trois rencontres parents-enseignants sont prévues généralement en novembre, janvier et mars. Les rencontres ont lieu après une remise de résultats scolaires (première communication ou bulletin). C'est l'occasion, pour un court moment, de discuter personnellement avec les enseignants de votre enfant. L'école vous avise à l'avance des modalités des rencontres. Sachez que les parents d'élèves en difficulté sont reçus en priorité durant une plage horaire déterminée.

## Pour être informé de la vie à l'école

La direction de Sophie-Barat envoie chaque mois un Info-parents résumant les sujets d'actualité liés à l'école. Vous pouvez également avoir accès aux procès-verbaux du Conseil d'établissement et du forum des parents (OPP) sur le site internet de l'école. Enfin, la page Facebook du forum des parents de Sophie-Barat vous informe, répond à vos questions et publie des photos de projets d'élèves.

## L'assemblée générale

Au début de l'année, tous les parents sont convoqués à l'assemblée générale de l'école. Il est important d'y assister pour élire les parents membres du conseil d'établissement. C'est aussi un bon moyen de s'informer sur ce qui se passe dans l'école et de rencontrer certains membres de la direction.

## Ateliers et conférences

Des ateliers et des conférences sont offerts chaque année aux parents. Elles portent sur différents thèmes liés à l'adolescence (sexualité, cyber-intimidation, stress, etc.). Les parents sont invités à faire leurs suggestions auprès du Forum des parents ([forum.des.parents.sophie.barat@gmail.com](mailto:forum.des.parents.sophie.barat@gmail.com)).

## LES RESSOURCES DE SOUTIEN DE L'ÉCOLE

Les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, ou encore des problèmes personnels ou de santé peuvent obtenir du soutien à l'école. Une équipe dévouée, constituée de professionnels de l'école et de plusieurs organismes communautaires rattachés à Sophie-Barat, offre de multiples services :

- en éducation spécialisée (difficultés d'adaptation et d'apprentissage)
- en psychoéducation (difficultés d'adaptation, manque de motivation, découragement, relations conflictuelles, gestion des émotions, etc.)
- en orthopédagogie
- en soutien linguistique,
- en santé avec une infirmière
- avec une travailleuse sociale (prévention et intervention pour des problèmes affectif, social, scolaire ou familial)
- en toxicomanie et dépendance

Pour connaître les coordonnées de ces personnes-ressources à l'école:

**[sophie-barat.csdm.ca/services/soutien/](http://sophie-barat.csdm.ca/services/soutien/)** ou dans la liste du personnel de l'école, sous la rubrique ***Nous joindre.***

## Les organismes communautaires intervenant directement à Sophie-Barat

- **Perspective jeunesse** (aide à la motivation, principalement pour les élèves du premier cycle) 514 596 5535 poste 6617 (pour le pavillon principal) et poste 6469 (pour l'annexe)
- **Maison des jeunes** (une intervenante communautaire travaille pour raffermir les liens entre les élèves, leurs familles et la communauté) icsahuntsic@gmail.com
- **Cumulus** (pour aider les élèves qui ont des enjeux de dépendance) 514 634 5774

Tel que le prévoit la loi, l'école Sophie-Barat a mis en place un plan pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école. Sur le site Web de l'école ([sophie-barat.csdm.ca/ecole/non-a-lintimidation](http://sophie-barat.csdm.ca/ecole/non-a-lintimidation)), vous trouverez les détails de ce plan ainsi qu'un document explicatif destiné aux jeunes.

## LES RESSOURCES DE SOUTIEN EXTERNES

De nombreuses ressources variées sont accessibles aux parents et/ou aux jeunes. En voici quelques-unes :

### Ressources liées à la scolarité et l'éducation

#### Info-CSSDM

Ligne téléphonique qui vise à renseigner la population sur les différents services offerts par la CSSDM. Information : 514 596-6000.

#### Protecteur de l'élève

Le protecteur de l'élève intervient, en dernier recours, à la demande d'un élève ou d'un parent qui n'est pas satisfait du résultat de sa démarche pour résoudre un différend. Il peut être joint à [protecteur.eleve@csdm.qc.ca](mailto:protecteur.eleve@csdm.qc.ca) ou au 514 475-6768. Pour plus d'informations sur le protecteur de l'élève, consultez le site Web de la CSDM ([csdm.ca/](http://csdm.ca/)).

#### Éducation coup de fil

Service anonyme et gratuit de consultation professionnelle par téléphone qui a pour mission de contribuer, dans une optique de prévention et de soutien, au mieux-être des familles, en aidant à comprendre et à solutionner les difficultés liées à l'éducation et aux relations entre parents et enfants dans la vie quotidienne. Information : 514 525-2573.

#### Allô-prof

Site Web qui offre gratuitement de l'aide aux devoirs à tous les élèves du Québec. Il met à la disposition des usagers une équipe d'enseignants qualifiés et une communauté virtuelle composée d'élèves aidants, de parents et d'acteurs de l'éducation. Information : [www.alloprof.qc.ca/](http://www.alloprof.qc.ca/).

## Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic Bordeaux-Cartierville

Cet organisme accompagne les 13-15 ans dans leurs démarches d'intégration du marché de l'emploi ou du retour aux études et de l'orientation scolaire.

Information: [cje-abc.qc.ca](http://cje-abc.qc.ca)

## Ressources pour contrer l'intimidation, la violence, etc. :

### Zone Jeunesse

C'est le site Web du Service de police de la Ville de Montréal. Il fournit de nombreux conseils et des ressources d'aide sur des sujets variés, touchant les jeunes, comme sur le taxage, l'intimidation, la cyberintimidation, les cyberprédateurs, l'alcool et les drogues, les gangs de rue, etc. Information : [spvm.qc.ca/fr/Jeunesse](http://spvm.qc.ca/fr/Jeunesse)

### Tel-Jeunes

Ressource gratuite, confidentielle et accessible 24 heures sur 24 pour tous les enfants et les jeunes du Québec. Information : [www.teljeunes.com](http://www.teljeunes.com); 1 800 263-2266; texto : 514 600-1002.

### Jeunesse, J'écoute

Cet organisme offre aux jeunes un service gratuit de consultation téléphonique et en ligne (en français, en anglais et en arabe) ainsi que de l'information sur divers sujets : intimidation, relations amoureuses, sextage, santé physique, santé émotive, LGBT, famille, violence, etc. Information : [www.jeunessejecoute.ca](http://www.jeunessejecoute.ca) ; 1 800 668-6868.

### AidezMoiSVP.ca

Ce site fournit aux adolescents de l'information pour bloquer la propagation de photos et de vidéos à caractère sexuel et propose des solutions pratiques pour reprendre le contrôle de la situation. Le site offre aussi des ressources aux parents et aux adultes de confiance appelés à intervenir auprès de jeunes confrontés à des situations semblables. Information : [www.aidezmoisvp.ca](http://www.aidezmoisvp.ca).

## Ressources en prévention de la toxicomanie et dépendances

### Projet Cumulus

Prévention des toxicomanies. Informations pour les adolescents et les parents. Information: [projetcumulus.ca](http://projetcumulus.ca)

### Centre québécois de lutte aux dépendances

Le Centre québécois de lutte aux dépendances propose par le biais de son programme APTE Parents, des capsules et un jeu de sensibilisation pour aider les parents à prévenir la consommation d'alcool et de drogues chez leurs adolescents. Information : [cqld.ca](http://cqld.ca)

## Ressource pour les parents

**Ligne Parents** offre un soutien professionnel gratuit pour tous les parents d'enfant de 0 à 20 ans, pour parler de tous les sujets auxquels les parents peuvent être confrontés.

Information: [www.ligneparents.com](http://www.ligneparents.com); 1 800 361 5085

## PARTICIPATION À LA VIE DÉMOCRATIQUE DE L'ÉCOLE

Il y a différentes façons de s'impliquer à l'école Sophie-Barat, même si le rapport parents/école/jeune change à l'approche de l'adolescence. En plus d'assister à l'assemblée générale et aux rencontres parents-enseignants, les parents qui le désirent peuvent prendre une part active à la vie de l'école en se faisant élire au sein du Conseil d'établissement (CÉ), en participant au Forum des parents (Organisme de participation des parents) ou à la Fondation de l'école (voir le tableau récapitulatif des instances ci-après).

**Le Conseil d'établissement** est une instance décisionnelle composée de parents, de la direction et d'autres membres de l'équipe-école, d'élèves du second cycle et, parfois, de membres de la communauté. Son mandat est défini par la *Loi sur l'instruction publique*. Ses membres se rencontrent une fois par mois. Ils sont appelés à se prononcer sur différents sujets tels que la politique d'encadrement, la répartition de la grille-matière, les activités éducatives, le projet éducatif et le budget annuel de l'école. Pour joindre le CÉ : **514 596-5535** ou **sbarat@csgm.qc.ca**.

**Le Forum des parents** (aussi appelé Organisme de participation des parents – OPP) est une instance consultative qui a surtout pour but de promouvoir la participation des parents à la réussite scolaire de leur enfant. Ses membres se rencontrent environ une fois par mois pour partager leurs réflexions sur leurs attentes envers l'école, proposer certaines améliorations et mettre sur pied des projets qui touchent les jeunes ou leurs parents... comme le présent guide! Voici quelques-unes des réalisations du Forum ces dernières années : page Facebook (**Forum des parents de Sophie-Barat**), organisation de conférences, sondages auprès des parents pour connaître leur satisfaction à l'égard de nombreux sujets concernant l'école, démarches pour l'ajout de supports à vélo au pavillon principal, etc.. Pour joindre le Forum : **forum.des.parents.sophie.barat@gmail.com**

**La Fondation de Sophie-Barat** a pour mission de favoriser l'épanouissement des étudiants par le développement d'un milieu de vie dynamique à l'école. Ses objectifs sont d'encourager et de faciliter la participation des étudiants aux activités, d'appuyer les enseignants dans leur travail d'enrichissement pédagogique auprès des élèves et de soutenir financièrement le développement de projets qui suscitent l'intérêt et la participation d'un maximum d'étudiants. Les sommes recueillies par la Fondation servent principalement à acheter du matériel et différents équipements sportifs, à financer des activités et à offrir des bourses lors du gala de fin d'année. Ces dernières années, la Fondation a notamment contribué à l'achat de supports à vélo, de rideaux de scène, d'appareils photo, de caméras vidéo et de meubles pour la bibliothèque. Les membres de la Fondation se réunissent toutes les six semaines, à l'Annexe. Pour joindre la Fondation : **fsb@csgm.qc.ca**. Site Web : **fondation-sophie-barat.com**.

**Remarque** : Les procès-verbaux du Conseil d'établissement et les comptes rendus des rencontres du Forum des parents peuvent être consultés sur le site de l'école. Ceux de la Fondation sont

disponibles sur demande. Il est possible d'assister aux rencontres du CÉ en tant qu'observateur et de se joindre au Forum et à la Fondation à tout moment durant l'année.





INSTANCES PARTICIPATIVES ÉCOLE SOPHIE-BARAT			
	Conseil d'établissement	Forum des parents	Fondation Sophie-Barat
Membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parents (8)</li> <li>• Direction présente à toutes les rencontres</li> <li>• Élèves du conseil étudiant (2)</li> <li>• Communauté (2) : Maison des jeunes, Carrefour Jeunesse Emploi</li> <li>• Enseignants (8)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parents intéressés (nombre illimité)</li> <li>• Min. de 3 : président(e), vice-président(e), secrétaire</li> <li>• Direction présente à 1 rencontre sur 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parents et anciens élèves intéressés (nombre illimité)</li> <li>• Min. de 3 : président(e), vice-président(e), secrétaire</li> <li>• Représentant(s) de l'école</li> </ul>
Forme d'implication	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents sont majoritairement élus pour 2 ans</li> <li>• Élections à l'assemblée générale en septembre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volontaire, inscription à l'assemblée générale en septembre</li> <li>• Possibilité de se joindre en cours d'année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volontaire, inscription à l'assemblée générale de La Fondation</li> <li>• Possibilité de se joindre en cours d'année</li> </ul>
Rôle	Rôle décisionnel (voir sujets traités ci-dessous)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner son avis et transmettre les préoccupations des parents au CÉ, au représentant du comité de parents et à la direction</li> <li>• Sonder / informer les parents de l'école</li> <li>• Organiser des projets ponctuels (voir plus bas)</li> </ul>	Favoriser l'épanouissement des étudiants par le développement d'un milieu de vie dynamique à l'école. Ses objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager/faciliter la participation des étudiants aux activités</li> <li>• Appuyer les enseignants dans leur travail d'enrichissement pédagogique auprès des élèves</li> <li>• Soutenir financièrement le développement de projets qui suscitent l'intérêt et la participation d'un maximum d'étudiants.</li> </ul>
« Parole aux parents ! »	Tous les parents d'élèves sont les bienvenus en réunion du CE. Une prise de parole est prévue en début de rencontre pour ceux qui le désirent. Certains parents ne viennent que pour observer.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents (membres ou non) peuvent assister aux réunions</li> <li>• Tous peuvent demander l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour</li> <li>• Leurs suggestions sont les bienvenues!</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents et anciens élèves peuvent assister aux réunions</li> <li>• Tous peuvent ajouter des points à l'ordre du jour</li> </ul>
Nous joindre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 514 596-5535</li> <li>• <a href="mailto:sbarat@csgm.qc.ca">sbarat@csgm.qc.ca</a></li> <li>• Se présenter lors de la réunion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="mailto:forum.des.parents.sophie.barat@gmail.com">forum.des.parents.sophie.barat@gmail.com</a></li> <li>• Se présenter à une réunion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="http://fondation-sophie-barat.com">fondation-sophie-barat.com</a></li> <li>• Fondation Sophie-Barat (Facebook)</li> <li>• Se présenter à une réunion</li> </ul>
Sujets traités et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le budget</li> <li>• Le temps alloué aux matières</li> <li>• Les sorties</li> <li>• Le projet éducatif</li> <li>• Les modalités d'application du régime pédagogique</li> </ul>	Échanges et discussion sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet éducatif, réussite scolaire</li> <li>• Communication école-famille, rencontres professeurs/parents</li> <li>• Activités de l'école, promotion des forces de l'école</li> <li>• Amélioration du site web de l'école... et bien d'autres!</li> </ul> Réalizations : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférences</li> <li>• Sondages auprès des parents</li> <li>• Ajouts de supports à vélos</li> </ul>	Financement depuis 2013 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations pour athlètes, transport, maillots, vélos/supports à vélo</li> <li>• Toile, projecteur, rideaux de scène, appareils photo et caméras vidéo pour les cours d'arts, ameublement dans la bibliothèque, etc.</li> <li>• Bourses lors des galas de fin d'année et autres dons spéciaux.</li> </ul> Chantier du développement durable: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Viser la stimulation et l'éclosion de projets de sensibilisation et de responsabilisation sur le plan sociétal, environnemental et économique, suscitant l'enthousiasme et l'engagement des élèves</li> </ul>
Documents produits	Lettre envoyée aux élus sur les conséquences des coupures gouvernementales	Guide pour les parents (voir site web de l'école) Comptes rendus des réunions (voir site web aussi)	Formulaire de demande de financement complété par l'enseignant pour un projet, remis à un représentant pour décision en réunion. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports à Revenu Canada (organisme de bienfaisance)</li> </ul>
Réunion	Une fois par mois	Une fois par mois Comptes rendus des réunions disponibles sur le site web	Environ 6 par année ou plus si besoin, à l'Annexe Sophie Barat. Contactez-nous pour connaître la prochaine date de réunion. Procès verbaux obtenus sur demande

## ANNEXE - CALENDRIER DES PRINCIPALES ACTIVITÉS D'UNE ANNÉE

Prenez note que les dates et les activités peuvent varier d'une année à l'autre. Ce calendrier est présenté à titre informatif seulement et n'est pas exhaustif. Nous vous conseillons, tout au long de l'année, de vous tenir informé des activités de l'école en consultant son site Web.

<p><b>SEPTEMBRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblée générale</li> <li>• Fête de la rentrée</li> <li>• Processus d'admission au secteur DÉFI</li> <li>• Camping à l'école (à confirmer)</li> </ul>	<p><b>OCTOBRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscriptions aux activités parascolaires</li> <li>• Mise en place activités du midi</li> <li>• Élection du conseil étudiant</li> <li>• Portes ouvertes de l'école</li> <li>• Première réunion du Forum des parents, de la Fondation et du Conseil d'établissement</li> </ul>	<p><b>NOVEMBRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise de la première communication</li> <li>• 1<sup>re</sup> rencontre parents-enseignants</li> <li>• Soirée « passage secondaire-collégial »</li> </ul>
<p><b>DÉCEMBRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Période d'examens</li> <li>• Vacances</li> </ul>	<p><b>JANVIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Période d'examens</li> <li>• Inscriptions aux activités parascolaires (2<sup>e</sup> session)</li> <li>• Remise du bulletin</li> <li>• 2<sup>e</sup> rencontre parents-enseignants</li> </ul>	<p><b>FÉVRIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix des options pour l'année suivante</li> <li>• Demandes au SRAM (pour les cégeps publics montréalais)</li> <li>• Secondaire en spectacle</li> <li>• Journée blanche (à confirmer)</li> </ul>
<p><b>MARS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Semaine de relâche</li> <li>• 3<sup>e</sup> rencontre parents-enseignants</li> </ul>	<p><b>AVRIL</b></p>	<p><b>MAI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication de l'école pour préparer la rentrée suivante</li> <li>• Commande des uniformes</li> <li>• Activités pour le passage du primaire au secondaire</li> <li>• Nuit de la création (à confirmer)</li> </ul>
<p><b>JUIN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examens (Ministère, CSSDM, école)</li> <li>• Galas</li> <li>• Soirée des finissants</li> </ul>	<p><b>JUILLET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Envois du dernier bulletin</li> <li>• Cours d'été CSSDM, reprise d'examens</li> </ul>	<p><b>AOÛT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rentrée scolaire</li> <li>• Prise de la photo pour la carte étudiante et la carte Opus</li> </ul>

## Remerciements

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cette nouvelle version du guide.

### **Les membres du Forum des parents :**

Saïd Abella, Manon Dubois, Brigitte Guindon, Nathalie Sirois, François Viens

### **La direction de l'école :**

Étienne Tremblay, Directeur adjoint